

Culture



**Françoise HERITIER-AUGE et Elisabeth COPET-ROUGIER (Eds),
Les complexités de l'alliance. Les systèmes semi-complexes,
Volume I, Paris, Editions des Archives Contemporaines,
Collection « Ordres Sociaux », 1990, XXII + 263 pages, cartes,
diagrammes, 280 FF**

Jean-Claude Muller

Volume 11, Number 1-2, 1991

URI: <https://id.erudit.org/iderudit/1084487ar>

DOI: <https://doi.org/10.7202/1084487ar>

[See table of contents](#)

Publisher(s)

Canadian Anthropology Society / Société Canadienne d'Anthropologie (CASCA),
formerly/anciennement Canadian Ethnology Society / Société Canadienne
d'Ethnologie

ISSN

0229-009X (print)

2563-710X (digital)

[Explore this journal](#)

Cite this review

Muller, J.-C. (1991). Review of [Françoise HERITIER-AUGE et Elisabeth COPET-ROUGIER (Eds), *Les complexités de l'alliance. Les systèmes semi-complexes*, Volume I, Paris, Editions des Archives Contemporaines, Collection « Ordres Sociaux », 1990, XXII + 263 pages, cartes, diagrammes, 280 FF]. *Culture*, 11(1-2), 172–175. <https://doi.org/10.7202/1084487ar>

Tous droits réservés © Canadian Anthropology Society / Société Canadienne
d'Anthropologie (CASCA), formerly/anciennement Canadian Ethnology Society /
Société Canadienne d'Ethnologie, 1991

This document is protected by copyright law. Use of the services of Érudit
(including reproduction) is subject to its terms and conditions, which can be
viewed online.

<https://apropos.erudit.org/en/users/policy-on-use/>

Érudit

This article is disseminated and preserved by Érudit.

Érudit is a non-profit inter-university consortium of the Université de Montréal,
Université Laval, and the Université du Québec à Montréal. Its mission is to
promote and disseminate research.

<https://www.erudit.org/en/>

It is too bad that the whole book could not have been in Standing Alone's own words. Taylor comments that "While Pete is not as a great story teller as some of his peers, his commentaries were worth recording." We can only assume that the rambling nature of the interviews made an autobiographical approach impractical. However, there are enough direct quotes so that one gets some feeling about Standing Alone and his manner of speech.

This is a good book in that it is broad and diversified yet is concentrated on only one tribe. The Bloods have remained one of the more traditional tribes in Canada, and one gets the feeling of their conservatism in the interviews. Standing Alone would not discuss the workings of the secret society, nor would he talk about sex. Yet he was quite open in dealing with many of the social problems of today, including alcohol and drug abuse.

All in all, this is a worthwhile book. As I have known Pete Standing Alone for three decades or more, I find that it presents an accurate image of a very fine man.

Françoise HERITIER-AUGE et Elisabeth COPET-ROUGIER (Eds), *Les complexités de l'alliance. Les systèmes semi-complexes*, Volume I, Paris, Editions des Archives Contemporaines, Collection «Ordres Sociaux», 1990, XXII + 263 pages, cartes, diagrammes, 280 FF.

par Jean-Claude Muller

Université de Montréal

Paraissant dix ans après le volume, devenu déjà un classique incontournable, de Françoise Héritier, *L'exercice de la parenté*, le présent recueil permet de faire le point des études et des tendances actuelles de la recherche concernant les systèmes semi-complexes de mariage. Françoise Héritier nous gratifie d'une préface dans laquelle elle précise certains points de méthodologie au sujet de ces systèmes et répond à quelques remarques techniques sur des aspects de son approche que quelques critiques ont soulevés à la lecture de son livre. Plusieurs "questions fonda-

mentales" qui découlent en partie de celui-ci ne sont pas débattues dans la présente introduction, l'auteur préférant, nous dit-elle, attendre une autre occasion. Elle a probablement raison de prendre du recul car il faudra du temps pour assimiler l'extrême diversité des situations dans lesquelles fonctionnent ces systèmes semi-complexes. Ce livre vient à point car il nous donne l'occasion de confronter le modèle samo avec plusieurs autres cas concrets et il n'est pas facile de les réduire à l'unité pour en faire une "théorie" globale; tout au plus peut-on énoncer quelques principes généraux valables partout se combinant avec des sous-règles qui apparaissent ou disparaissent selon les systèmes particuliers. C'est donc une excellente idée que d'avoir édité ensemble toutes ces contributions qui ont fait l'objet de discussions dans un séminaire, d'une durée de plusieurs années, organisé au Collège de France par Françoise Héritier. Leur confrontation permet, d'un seul coup d'oeil, de voir que le paradigme samo n'est pas mécaniquement répliquable. Quelques critiques en avaient déduit - ils pouvaient légitimement en faire l'hypothèse à l'époque - que le cas samo était une belle analyse en soi et pour soi mais non généralisable. Cependant, et c'est le plus important, le présent recueil montre aussi de manière éclatante que si le modèle samo n'est pas répliquable, l'inspiration méthodologique qui avait sous-tendu l'analyse de cette population particulière s'avère essentielle pour l'analyse des systèmes semi-complexes; tout simplement, on ne peut plus aujourd'hui l'ignorer. Les quelques principes directeurs et les quelques règles simples qu'avait isolés Françoise Héritier dans son travail se révèlent à l'oeuvre, en des combinaisons différentes, dans les systèmes présentés ici. Son livre a été une source d'inspiration méthodologique avant tout, source qui s'est révélée extrêmement féconde. C'est donc dire la prégnance de son approche mais aussi la sagacité de ceux et celles qui, s'inspirant de ces préceptes et de ses découvertes, les ont appliqués et confrontés avec succès aux sociétés qu'ils étudiaient.

La première communication ressuscite un débat ancien, jamais encore vraiment tranché à vrai dire, concernant les systèmes prescriptifs. Est-ce la classe qui est première ou les relations généalogiques? Serge Bouez s'est trouvé, chez les Ho du Bihar et de l'Orissa, devant une ethnie qui fait charnière entre les systèmes dravidiens du sud et les systèmes du nord. Les Ho ont plusieurs façons apparemment contradictoires d'expliquer leurs préférences matrimoniales. L'auteur nous montre bien, dans une très belle analyse "cognitive" comment, selon la référence

employée, la généalogie ou la classe, les Ho pensent leurs stratégies en fonction de l'une ou de l'autre, ce qui ne va pas sans ambiguïté. C'est à la compréhension de cette ambiguïté qu'est consacré ce bel article qui remet en question la différence un peu trop tranchée qu'on pouvait appliquer entre structures élémentaires et structures semi-complexes, comme on le soupçonnait déjà. Ce nouveau matériel sera certainement précieux pour ceux qui se penchent sur ce problème.

Toutes les autres contributions, sauf la dernière, traitent de populations africaines. N. Sindzingre nous décrit le système d'alliance des Sénoufo Fodonon de Côte d'Ivoire. Ceux-ci, des matrilineaires patrivirilocaux, ont plusieurs sortes d'unions matrimoniales, dont un mariage avec une cousine croisée patrilatérale classificatoire qui ne peut être effectué qu'une fois par génération à l'intérieur d'une fratrie patrilinéaire. Nous sommes ici dans un système prescrit – au niveau du modèle – pour certains individus, et dans un système semi-complexe pour tous les autres, ce qui confirmerait encore une fois que les structures élémentaires et les structures semi-complexes forment un continuum puisqu'on trouve l'une et l'autre qui coexistent dans la même société. Le système terminologique est *crow*, mais les prohibitions qui caractérisent minimalement les systèmes *crow* classiques, celle de ne pas prendre épouse dans les matrilineages du père et de la mère ne s'appliquent pas ici, comme dans d'autres systèmes que j'avais déjà signalé ailleurs. Il est donc plus sage de parler d'un système semi-complexe. C'est une de ces questions fondamentales dont F. Héritier-Augé se propose de traiter plus tard: peut-on encore considérer un système terminologique comme l'équivalent *ipso facto* d'un ensemble de règles et parler indifféremment de l'un comme de l'autre alors que cette adéquation entre règles et terminologie fait défaut dans bien des cas? Cette petite querelle d'appeler un chat un chat n'est là que pour illustrer la richesse de cette belle esquisse des Fodonon et les questions importantes qu'elle pose.

Ces mêmes questions de dénomination et de classification se retrouvent dans l'étude de Jean-Pierre Chauveau sur le mariage des Gagou, aussi de Côte d'Ivoire. Ceux-ci ont, comme les Sénoufo Fodonon, un système terminologique *crow* mais ils sont patrivirilocaux et caractérisés par la double descendance unilinéaire; les interdits matrimoniaux se conforment ici davantage au modèle classique *crow* et *omaha* en ce qui concerne les prohibitions

lignagères qui sont, toutefois, plus fortes du côté paternel que maternel.

Nous sommes encore dans un système terminologique *crow* - ou ce qu'il en reste - chez les Seerer Ndut du Sénégal qui sont, eux, hémi-harmoniques, c'est-à-dire que les chefs de maisons sont avunculocaux et les autres hommes du matrilineage sont patrilocaux, les femmes vivant avec leurs maris. Marguerite Dupire peut nous montrer l'évolution des stratégies matrimoniales des Ndut sur plusieurs générations, la tendance étant maintenant d'ignorer plusieurs prohibitions du système pour toutes sortes de raisons agissant de manière différente selon que l'on est traditionaliste, musulman ou catholique. C'est une occasion privilégiée d'examiner les changements d'un système sur plusieurs générations et l'auteur nous donne une fort intéressante démonstration qui pose en conclusion, une fois de plus, cette vexante question des rapports entre pratiques et terminologie de la parenté.

La contribution suivante nous fait passer chez les Minyanka du Mali; Danielle Jonckers nous décrit un système où l'on pratique l'échange des soeurs classificatoires, jamais vraie soeur contre vraie soeur mais soeur le lignage contre soeur de lignage. Cette pratique d'échange de «soeurs» prohibe les cousins et les membres du lignage de la mère et de la mère du père. La règle stipule qu'il est bon de redoubler les alliances avec les mêmes lignages toutes les trois générations et les lignages minyanka sont liés à plusieurs lignages avec lesquels ils alternent les échanges. Ceux-ci sont soit des échanges directs ou des sortes d'échanges triangulaires impliquant aussi les possesseurs d'autels *yapèrè* qui peuvent tenter d'accroître le nombre de femmes pour leur propre lignage en manipulant les descendants et les descendantes d'enfants nés sous l'influence de cet autel.

Michael Houseman nous parle ensuite des Beti du Cameroun. On y marie des consanguins éloignés, dès que tombent les interdits, ce qui semble une règle assez répandue dans les systèmes semi-complexes mais on y trouve aussi un élément plus intéressant et moins commun - ou moins communément rapporté? -: les femmes mariées sont les instigatrices de nombreux échanges matrimoniaux en envoyant des filles du clan de leur mari se marier dans le leur mais aussi en prenant des jeunes filles de leur clan d'origine pour les faire épouser des hommes agnatiquement proches du groupe de descendance de leur mari. Ce texte est une tentative pour expliquer deux façons contrastées que certaines structures semi-complexes

emploient, un modèle "structural" et un modèle plus aléatoire basé sur des manipulations personnelles.

Nous restons toujours au Cameroun avec le chapitre de Philip Burnham consacré aux Gbaya Yaiyuwe où le problème serait moins de repérer des alliances récurrentes possibles malgré des prohibitions assez englobantes, comme Françoise Héritier l'a fait pour les Samo, que de déterminer la formation des groupes échangistes. Les Gbaya ont des prohibitions assez semblables à celles des Samo mais ils sont constitués de groupes fluides et mobiles ayant des généalogies fort courtes. Les problèmes posés par ces groupes peu ancrés historiquement en un seul lieu bien déterminé sont différents de ceux des sociétés à groupes stables et à longues généalogies.

Elisabeth Copet-Rougier qui travaille depuis longtemps chez les Mkako, une ethnie voisine des Gbaya, évoque aussi ces problèmes de variations démographiques. Sa contribution semble tenir pour établi qu'il existe un type de structure crow-omaha qui serait paradigmatique. Si j'ai bien compris, il s'agirait en l'occurrence des Samo; les variations des règles que l'on peut observer au sein de cette classe seraient explicables par la taille des clans, leur nombre et la démographie de chacun d'eux, qui modifieraient le paradigme. Ceci est apparemment prouvé dans les comparaisons qu'elle effectue entre plusieurs sous-groupes mkako et gbaya. Mais il faudrait élargir la comparaison et se demander si les autres systèmes omaha qui n'obéissent pas à toutes les exigences du paradigme (prohibitions et injonctions) - et ils sont nombreux, même dans ce volume - le sont pour les mêmes raisons que celles qui justifient ces variations dans le cas particulier des sociétés voisines qu'elle compare. Que les systèmes semi-complexes fassent partie d'une classe me semble évident bien que cette évidence soit plutôt de type "impressionniste", au moins pour le moment puisque chacun emploie le terme crow et omaha ou encore semi-complexe sans très bien le définir et que chaque système présente des particularités et des singularités par rapport à tous les autres. C'est déjà un problème de taille; la première difficulté serait de savoir si oui ou non les variations dérivent toutes d'un modèle commun, jamais précisément défini ou différemment défini selon les auteurs. Mais dire que les réalisations particulières de ce modèle hypothétique sont uniquement informées par des questions de seuils historiques et démographiques, si j'ai bien lu, me semble aller un peu loin. Il faudrait des comparaisons

un peu plus fouillées entre populations de la même classe mais différentes au point de vue culturel pour pouvoir affirmer ceci. C'est faire bon marché de l'influence des différences purement culturelles, indépendantes des variables démo-graphiques, mais en disant celà, je n'ai pas l'impression de me mettre dans la catégorie des collectionneurs de papillons. En bref, ce que je veux dire est ceci: a-t-on le droit de postuler que les différences entre les règles matrimoniales des vrais Omaha (par exemple) et celles des Mkako s'expliquent uniquement par des questions historiques ou démographiques? Et ce à partir de quel paradigme? L'auteur semble vouloir dire que, toutes conditions étant égales, les systèmes semi-complexes devraient tous réagir de manière semblables aux mêmes déterminations; c'est une assertion dont les prémisses ne sont pas démontrées.

Un autre petit point; l'auteur me cite (p. 216) en disant: "Au rebours de ce que pense J.C. Muller (1982), l'institution de la compensation matrimoniale chez les Mbogendi n'est pas une solution de rechange pour l'échange des soeurs ou pour l'échange différé, elle cohabite au contraire avec ces modes de structures élémentaires et s'inscrit dans leur logique propre". Fort bien, c'est l'auteur qui le prétend, mais qu'en pensent les intéressés? Par bonheur, l'auteur nous l'a expliqué quelques pages plus haut (p. 210): "Inscrit dans la conception des Mkako, le mécanisme du mariage consiste à donner sa soeur, interdite pour soi, à un homme afin de se marier à son tour; le frère de l'épouse utilise à cette fin les compensations versées pour le mariage d'une soeur." C'est clair et limpide et, en plus, c'est exactement ce que j'ai dit, d'ailleurs sans rien inventer puisque le premier qui a exprimé cette idée n'est autre que Lévi-Strauss. Que l'on cherche à redoubler les alliances et à faire des échanges directs ou différés entre les mêmes lignages avec des soeurs classificatoires n'enlève rien à l'affaire: nous ne sommes plus dans le royaume de l'échange direct des soeurs sans prix de la fiancée, dont je ne faisais qu'évoquer le remplacement par l'introduction du mariage avec prix de la fiancée. Les deux formes, mariage avec prix de la fiancée et mariage par échange d'une soeur classificatoire peuvent bien coexister, même avec prix de la fiancée pour la seconde, mais le fait massif est là: même si l'on pratique l'échange de soeurs classificatoires, c'est la présence du prix de la fiancée, comme le disent les Mkako, qui est la caractéristique principale puisqu'il informe tous les mariages, incluant ceux qui impliquent des échanges de soeurs classificatoires qui n'en auraient logiquement pas besoin. Qu'on me

permette ici une petite parenthèse: j'ai travaillé récemment chez les Dii, dans une région pas très éloignée des Mkako où l'on pratique aussi des échanges entre lignages. Mais la notion d'échange y est complètement occultée et surtout dissociée de la présence du prix de la fiancée qui est vu comme premier. Lorsque j'ai fait remarquer, de manière répétée, que l'on pourrait considérer une série de mariages entre deux lignages - que j'avais dans mes généalogies - comme des échanges de soeurs, on m'a toujours immédiatement rappelé à l'ordre en me disant que chacun de ces mariages devait être considéré en soi et pour soi parce que, précisément, il comportait un prix de la fiancée pour la soeur qui permettait au frère d'aller chercher une conjointe n'importe où, incluant le lignage donneur. J'ai ainsi eu la surprise d'entendre de la bouche de plusieurs informateurs la théorie de Lévi-Strauss sur les structures complexes, ou semi-complexes, caractérisées par le prix de la fiancée... Le fait de pouvoir renvoyer les prestations dans le lignage donneur pour se procurer une épouse, une "soeur classificatoire" - un échange pour l'ethnologue - était vu par les Dii concernés comme tout à fait subsidiaire - et une toute autre question - subordonnée à l'ordre premier caractérisé par le prix de la fiancée. Je n'affabule en rien et me borne ici à transcrire ce que les Dii m'ont enseigné, c'est-à-dire un discours qui ressemble étrangement à celui que tiennent aussi les Mkako et qui est à l'inverse des élaborations secondaires de leur ethnologue... Les échanges de soeurs classificatoires sont peut-être la modalité qui est "vraisemblablement... au fondement même de ce système (mkako)", cela n'empêche pas les Mkako de les articuler de la même façon que les mariages qui ne sont pas des échanges (près de la moitié selon l'auteur), c'est-à-dire ceux contractés uniquement avec prix de la fiancée sans que s'y greffe un "échange". Je maintiens donc mes positions et je continue à penser que l'auteur devrait faire plus clairement le départ entre ce que les Mkako lui disent et ce qu'elle en déduit.

Le dernier chapitre, signé R. T. Zuidema, ne fait que peu d'allusions aux systèmes semi-complexes. L'auteur sélectionne quelques caractéristiques mineures - et vagues - des systèmes crow et omaha tout à la fin du texte pour nous dire que les anciens Incas avaient probablement un tel système. Un article un peu maigre à mon avis, et difficilement lisible en plus.

Malgré cette chute un peu abrupte sur laquelle se termine le livre, je n'ai aucune hésitation à le recommander à tous ceux qui s'intéressent aux recherches contemporaines sur la parenté et le mariage. Ce recueil prouve la fécondité des découvertes de Françoise Héritier et leur applicabilité, en tout ou en partie, à toutes sortes de situations. C'est en cela que j'ai parlé de la sagacité des chercheurs qui ont contribué à ce volume. Ils et elles ont certainement fait progresser la recherche empirique. Même si la grande théorie ne pointe pas encore à l'horizon, le lecteur y voit certainement plus clair par l'adjonction de ces précieux exemples supplémentaires.

La plus grande difficulté pour comparer entre eux plus finement ces systèmes est d'ordre terminologique, comme semble l'indiquer Françoise Héritier dans sa préface. Qu'entendre exactement par systèmes crow et omaha ? Ce terme est-il substituable au terme semi-complexe qui lui sert de synonyme ? Une des caractéristiques de ces systèmes serait le mariage très fréquent avec des "consanguins éloignés" mais ces consanguins éloignés sont différents d'une monographie à l'autre et ne paraissent pas toujours connoter les mêmes individus ou les mêmes catégories. Il faudrait, comme le dit un néologisme barbare, "normaliser". Ceci n'est pas dit pour rabaisser la valeur de cet ouvrage, au contraire. Ces exercices particuliers, si on me permet le jeu de mot, constituent des apports certains. Il s'agit maintenant d'accorder les violons, comme si, après cette randonnée exploratoire un peu sauvage et exaltée - dans le bon sens - sur les traces de Françoise Héritier, un temps de répit était nécessaire pour penser une synthèse à tête reposée.